



GT EDUCATION PRIORITAIRE :



DEMANTELEMENT A LA BOCCA & SORTIES DES ECOLES ISOLEES

Le SNUipp et la FSU appellent les collègues et les parents à la mobilisation

Lors du GT Education Prioritaire du 18/11, animé par le secrétaire général du rectorat en présence des IA-DASEN du 06 et du 83, l'administration a fait part de ses premières propositions concernant la nouvelle cartographie de l'Education Prioritaire.

Le Snuipp-FSU 06 avec la FSU a dénoncé :

- une cartographie dessinée dans la contrainte d'une **enveloppe budgétaire nationale constante ne permettant pas de répondre à tous les besoins du terrain**,
- un **pilotage institutionnel inféodant la situation des écoles de manière mécanique à la situation des collèges**, seul concerné par les indicateurs retenus par le ministère,
- une **sélection d'indicateurs peu significatifs** (taux de retard à l'entrée en 6^e) et **restrictifs** (pas d'indicateurs à l'échelle des écoles, pas plus que ceux issus de la politique de la ville)
- une **confusion entre secteur de collège et réseau d'Education Prioritaire** qui ne permet pas aux écoles ne dépendant pas d'un collège en EP d'y rester, sans considération pour le public scolaire accueilli

Le SNUipp-FSU 06 avec la FSU s'est positionné :

- **Pour un maintien de toutes les écoles et établissements actuellement en EP**, dans un contexte de dotation positive pour l'académie et sans évolution significative des quartiers concernés
- Pour un rééquilibrage académique en faveur du Var (attribution du 14^e REP, moyen supplémentaire par rapport à l'existant), moins bien doté alors que la situation socio-économique des départements est équivalente

Dans un premier temps, les propositions de l'administration ne concernent que les collèges. Un deuxième groupe de travail aura lieu avant la fin d'année civile pour traiter plus précisément de la situation des écoles dans un cadre départemental. La cartographie académique fera l'objet d'un arbitrage définitif du recteur en fin d'année 2014 pour une remontée au ministère et sera présenté en Comité technique Académique (CTA) en janvier 2015.

Les propositions de l'administration :

Bascule des collèges ECLAIR en REP+ (J. Romain/Les Moulins et M. Jaubert/Ariane pour le 06) : cet arbitrage ne faisait aucun doute et n'a pas l'objet de débat

Dans le 06, sorties proposées pour les collèges Cannois Gérard Philipe et Bocca Mûriers.

Maintiens/Entrées en REP des collèges Langevin (Carros), Picasso (Vallauris) et des Vallergues (Cannes)

A l'issue de cette phase de sélection des collèges, les réseaux seront constitués selon 3 critères :

- constitution d'un réseau écoles/collège [ce qui signifie « pas de classement en EP sans collège »]
- flux d'élèves entre écoles et collège (situations des écoles alimentant plusieurs collèges)
- difficultés sociales dans les écoles [toutes les écoles du secteur du collège ne sont pas assurées d'être classées en EP]

Pour que cette phase ait lieu dans des conditions acceptables d'équité et de transparence, **la FSU a demandé et obtenu que les indicateurs appliqués aux collèges soient étendus aux écoles** (extraction des données concernant les entrants en 6^e en 2014 croisées avec l'école d'origine).

Conséquences immédiates et à venir pour les écoles du 06

Sorties à suivre des écoles de La Bocca, groupes scolaires de la Frayère, Goscinny, Mistral, St Exupéry et Pagnol.

Sorties programmées des écoles isolées Drap Condamine et Nice Flore (à confirmer lors du 2^e GT écoles 06)

Entrées (à confirmer lors du 2^e GT écoles 06) en REP des écoles de Carros, Vallauris et Cannes centre actuellement en EP.

Les collègues concerné-e-s par une sortie de l'EP bénéficieraient d'une clause de sauvegarde (maintien pendant 3 ans de l'indemnité RRS, hors majoration prévue pour les REP en 2015) et conserveront les bonifications au barème départemental (dans le 06, +5 points pour 3 ans d'exercice en ZEP) tandis que les écoles seraient concernées par une allocation progressive de moyens en fonction des indicateurs sociaux (traitement particulier en carte scolaire).

Ce dernier point est évidemment soumis à caution tant on sait qu'en matière de carte scolaire, dans un contexte de hausse démographique non contenue par des dotations positives, les promesses n'engagent que ceux qui y croient...

Pour la FSU, ces mesures d'accompagnement de sortie entraîneront le démantèlement des équipes pédagogiques installées, **sans garantir des moyens pour les écoles où les conditions de travail des collègues et d'apprentissage des élèves sont promises à une dégradation certaine.**

Contre ces reculs inadmissibles, le SNUipp-FSU appelle les collègues à s'engager résolument dans la grève du 20/11 et à se rassembler massivement derrière la banderole « Education Prioritaire : pas de sortie pour les écoles du 06 ».

Le SNUipp-FSU invite les collègues concernés et celles/ceux qui souhaitent exprimer leur solidarité à **signer massivement la pétition** [« Aucune sortie pour les écoles des Alpes-Maritimes »](#)

Le SNUipp-FSU prend les initiatives à la **mobilisation et à l'accompagnement dans la lutte des équipes des écoles menacées** : Nice Flore, Drap Condamine, écoles de La Bocca (réunion publique à l'école Marcel Pagnol, vendredi 21/11 à 16h15)